

## KBC lance cet été Kate Wallet et facilite les paiements en devises étrangères

De nouvelles fonctionnalités dans KBC Mobile sont présentées lors de « The Reveal ». Avec ces nouveautés, KBC positionne clairement son application comme une plateforme qui va au-delà des services bancaires.

### En bref

- KBC lance son propre portefeuille numérique : le Kate Wallet. Grâce au **Kate Wallet**, vous pouvez payer sans contact avec votre smartphone et regrouper en un seul endroit toutes vos cartes de paiement, cartes de fidélité ainsi que vos tickets d'événements et de mobilité achetés dans KBC Mobile.
- KBC lance également une nouvelle fonctionnalité **multicurrency** pour les paiements internationaux. Les clients peuvent ajouter jusqu'à 29 devises étrangères à leur compte à vue et convertir des euros 24h/24 et 7j/7 aux taux de change en temps réel. Les paiements à l'étranger se font directement via la carte de débit, sans frais supplémentaires jusqu'à un montant mensuel de 1 500 euros.
- KBC élargit en outre son offre en matière d'utilisation des données mobiles à l'étranger. Les clients peuvent acheter et activer **une eSIM** de Firsty dans KBC Mobile, ce qui permet d'utiliser facilement des données mobiles pendant les voyages.

KBC a présenté aujourd'hui, lors de l'événement presse « The Reveal – Summer Edition », une série de fonctionnalités numériques autour de l'habitat, de la mobilité, des voyages, des paiements, de la sécurité et des actifs numériques.

Et si vous ne deviez plus passer d'une application à l'autre pour vos besoins financiers et d'autres besoins du quotidien?

Aujourd'hui, les services numériques sont souvent fragmentés entre différents fournisseurs. Cela rend les choses moins claires pour les consommateurs, par exemple lors de la planification d'un voyage, de la recherche d'un logement, de solutions de mobilité ou de la gestion des paiements. Avec KBC Mobile et Kate, KBC souhaite y apporter une réponse.

### Première belge : le Kate Wallet

Avec le lancement de Kate Wallet cet été, KBC devient la première banque belge à introduire son propre portefeuille numérique, directement intégré dans KBC Mobile. Les clients peuvent effectuer des paiements sans contact sans carte physique et regrouper leurs éléments essentiels en un seul endroit, dans un environnement familier qu'ils connaissent et utilisent déjà. KBC associe ainsi facilité d'utilisation, respect de la vie privée, transparence et contrôle des données personnelles.

Les cartes de paiement KBC sont immédiatement disponibles dans Kate Wallet, avec un aperçu rapide du solde. Le paiement est intuitif : il suffit de double-cliquer sur le bouton latéral de l'iPhone ou de déverrouiller son appareil Android, d'approcher le smartphone du terminal de paiement, et c'est fait.

Kate Wallet va au-delà du paiement en regroupant des éléments aujourd'hui souvent dispersés entre différentes applications ou cartes. Les cartes de fidélité, allant des grandes enseignes aux commerçants locaux, peuvent être conservées et présentées sous forme numérique. Les tickets de parking et les titres de transport de De Lijn/STIB et de la SNCB achetés via KBC Mobile sont également automatiquement disponibles dans le wallet.

D'autres fonctionnalités suivront, notamment les chèques-repas de Monizze, Pluxee et Payflip, ainsi que la possibilité d'ajouter d'autres cartes, comme des abonnements ou des tickets. En regroupant ces fonctions, un seul point central est créé pour tout ce dont les clients ont besoin en déplacement. Kate, l'assistant numérique de KBC, accompagne les clients dès le départ pour utiliser Kate Wallet en toute simplicité.

### **Paiements en devises étrangères sans coûts cachés**

Les paiements en devises étrangères deviennent également plus simples, plus transparents et plus avantageux. Les clients peuvent gérer différentes devises directement dans leur compte à vue, sans ouvrir un compte séparé. Il s'agit d'une fonctionnalité supplémentaire dans KBC Mobile qui leur permet de détenir et d'utiliser d'autres devises que l'euro.

Concrètement, cela signifie que :

- les clients peuvent ajouter et gérer des devises dans leur compte à vue
- ils peuvent convertir des euros vers une autre devise, 24h/24 et 7j/7 et au taux de change actuel
- ils peuvent payer en devise étrangère avec leur carte de débit, le montant étant directement déduit du solde dans cette devise

Cela permet dans de nombreux cas d'éviter les coûts supplémentaires généralement associés aux paiements internationaux, tels que les frais de change, les commissions de paiement et les frais de correspondants.

### **KBC et Firsty introduisent les données mobiles dans l'application bancaire avec une eSIM intégrée**

KBC s'associe à l'acteur télécom Firsty afin de rendre l'accès aux données mobiles à l'étranger plus simple.

Les clients peuvent ainsi acheter et activer directement des données mobiles pour l'étranger, sans carte SIM physique ni application supplémentaire. L'eSIM est installée une seule fois et peut ensuite être réutilisée lors de voyages futurs, avec à chaque fois de nouveaux packs de données mobiles pouvant être activés selon la destination. La solution est disponible dans plus de 180 pays et permet aux utilisateurs d'organiser leur connectivité avant le départ, afin d'être immédiatement en ligne à l'arrivée. L'intégration s'inscrit dans la stratégie plus large de KBC visant à développer KBC Mobile comme une plateforme d'applications du quotidien.

### **Sécurité comme colonne vertébrale**

La facilité d'utilisation et la simplicité sont au cœur de ces applications, mais sont en permanence soutenues par un principe tout aussi important : la confiance et la sécurité.

Dans ce cadre, l'humain et la technologie vont de pair. Plus de 120 collaborateurs chez KBC en Belgique ont chaque jour plus de 1 000 contacts avec des clients qui doutent, sont sous pression ou ne réalisent qu'après

coup qu'ils ont été manipulés. Nous prenons également contact de manière proactive avec nos clients lorsque nos systèmes détectent un paiement suspect.

KBC a développé, avec une équipe spécialisée d'experts internes, un moteur antifraude qui analyse chaque transaction numérique. Chaque paiement est confronté à plus de 150 signaux d'alerte et environ 700 schémas de fraude, répartis sur près de 40 types de transactions qui sont continuellement adaptés aux nouvelles tendances de fraude. Cela se fait automatiquement, 24h/24 et 7j/7, sans que les clients ne s'en rendent compte. En moyenne, le moteur antifraude analyse plus de 2,5 millions de paiements par jour en maximum 4 secondes par paiement.

Par ailleurs, nous renforçons également le client lui-même. Avec « Vérifiez votre conversation », les clients peuvent vérifier pendant un appel téléphonique s'ils parlent effectivement avec KBC, et « Ange gardien » permet à une personne de confiance de suivre des transactions suspectes, de sorte que nos clients disposent d'un regard supplémentaire en cas de doute. Nous appliquons une période de refroidissement de 4 heures lorsque les clients souhaitent augmenter leurs limites. Et en cas de suspicion de fraude, nos clients peuvent contacter immédiatement notre service fraude Secure4u 24h/24 et 7j/7 via le numéro 016 432 000. Nous rappelons systématiquement : nous ne demandons jamais de codes, de codes PIN ni de virements vers des « comptes sécurisés » supposés.

### **Nouvelle étape dans la stratégie digitale : focus sur les actifs numériques**

Enfin, KBC annonce la création d'une division distincte autour des actifs numériques, une première en Belgique. Cette nouvelle entité sera dirigée par Céline Pfister, également à la tête de Bolero. Avec cette étape, KBC souhaite renforcer son expertise et répondre au rôle croissant des actifs numériques dans le paysage financier. La création de cette division s'inscrit dans l'ambition plus large d'ancrer structurellement l'innovation au sein de l'organisation.

**KBC office de presse**

+32 475 78 08 66 / + 32 2 429 85 45 / +32 2 429 29 49 / +32 2 429 32 88

KBC Groupe SA – avenue du Port 2, 1080 Bruxelles

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be).